

27 mars 2025

## FCP « RMM Top Management » et la SICAV R-co agissant pour le compte du compartiment « R-co Conviction Equity Multi Caps Euro »

---

**Rothschild & Co Asset Management**, société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des marchés financiers le 6 juin 2017 sous le numéro GP-17000014, constituée sous la forme d'une société en commandite simple au capital de 1 818 181,89 euros, dont le siège social est situé 29, avenue de Messine à PARIS (75008), agissant en tant que société de gestion du FCP « RMM Top Management » et de délégataire de la gestion financière, administrative et comptable du compartiment « R-co Conviction Equity Multi Caps Euro » de la SICAV « R-co 2 »,

Représentée par Monsieur Didier Bouvignies, agissant en qualité d'Associé-Gérant.

Conformément (i) à la décision de la Gérance de Rothschild & Co Asset Management, ainsi (ii) qu'au procès-verbal du Conseil d'Administration de la SICAV R-co, tous deux en date du 13 janvier 2025, il a été décidé de procéder à la fusion-absorption du FCP « RMM Top Management » (FCP Absorbé) par le compartiment « R-co Conviction Equity Multi Caps Euro » de la SICAV « R-co » (OPCVM Absorbant).

### **Modalités et conditions de l'opération :**

**Cette opération s'effectuera sur la base des valeurs liquidatives datées du 16 mai 2025, calculées le 19 mai 2025.**

L'apport effectué à l'OPCVM Absorbant par le FCP Absorbé correspondant à la totalité de son actif net entraînera, ipso facto, la dissolution de ce dernier.

Cette opération a reçu l'agrément de l'Autorité des marchés financiers en date du 18 mars 2025.

Pour le bon déroulement de cette opération de fusion-absorption, les souscriptions et les rachats de parts du FCP Absorbé cesseront définitivement à compter du 13 mai 2025 à partir de 12h01, de façon qu'aucun ordre ne soit exécuté sur la base des valeurs liquidatives de fusion.

Le FCP Absorbé ayant une valorisation quotidienne, la dernière valeur liquidative du FCP Absorbé sur laquelle pourront s'exécuter des souscriptions ou des rachats avant l'opération de fusion, sera celle du 13 mai 2025.

<p><b>Si les termes de l'opération de fusion ne convenaient pas aux porteurs du FCP Absorbé, ces derniers ont la possibilité de sortir sans frais à tout moment, le FCP Absorbé et l'OPCVM Absorbant n'appliquant pas de commission de rachat.</b></p>
--

Il sera remis aux porteurs du FCP Absorbé, en échange de leurs parts un nombre de parts et/ou dix-millièmes de part de l'OPCVM Absorbant déterminé par le rapport suivant :

Valeur liquidative du FCP Absorbé

Valeur liquidative de l'OPCVM Absorbant

Pour ces calculs, les porteurs du FCP Absorbé qui, en fonction de la parité d'échange déterminée, n'auraient pas droit à un nombre exact d'actions et/ou dix-millièmes d'action de l'OPCVM Absorbant, obtiendront le remboursement du rompu (correspondant à la différence entre la valeur des parts du FCP Absorbé remises, et la valeur des actions et dix-millièmes d'action de l'OPCVM Absorbant qu'ils auront reçues en échange) ou pourront verser en espèces le montant nécessaire à l'attribution d'un dix-millième d'action complémentaire.

Ce remboursement ou cette souscription complémentaire ne seront ni diminués ni majorés de frais et commissions de rachat ou de souscription, le jour de la fusion.

Conformément à l'article 411-63 du Règlement Général de l'Autorité des marchés financiers, les créanciers du FCP Absorbé et de l'OPCVM Absorbant participant à l'opération de fusion et dont la créance est antérieure à la publicité donnée au présent projet peuvent former opposition à celui-ci dans un délai de trente jours à compter de la publication de l'avis de fusion.

Le projet commun de fusion a été déposé au Greffe du Tribunal de Commerce de Paris le 21 mars 2025.

### **Éléments clés à ne pas oublier pour l'investisseur**

Les Documents d'Informations Clés et le prospectus du FCP Absorbé et de l'OPCVM Absorbant sont disponibles sur demande et gratuitement auprès de Rothschild & Co Asset Management – Service Clients – 29, avenue de Messine – 75008 Paris, par e-mail à l'adresse suivante : [clientserviceteam@rothschildandco.com](mailto:clientserviceteam@rothschildandco.com) ou encore sur le site Internet (<https://am.eu.rothschildandco.com>).

Aussi, nous vous rappelons la nécessité et l'importance de bien prendre connaissance du Document d'Informations Clés.

Nous vous invitons par ailleurs à prendre régulièrement contact avec votre conseiller ou responsable de compte pour toute information complémentaire concernant vos placements.

Rothschild & Co Asset Management, Société de gestion de portefeuille au capital de 1 818 181,89 euros, 29, avenue de Messine – 75008 Paris. Agrément AMF N° GP 17000014, RCS Paris 824 540 173.

#### **Pour plus d'informations :**

Service Clients  
[clientserviceteam@rothschildandco.com](mailto:clientserviceteam@rothschildandco.com)  
<https://am.eu.rothschildandco.com>

#### **À propos de la division Asset Management de Rothschild & Co**

Division spécialisée en gestion d'actifs du groupe Rothschild & Co, nous offrons des services personnalisés de gestion à une large clientèle d'investisseurs institutionnels, d'intermédiaires financiers et de distributeurs. Nous articulons notre développement autour d'une gamme de fonds ouverts, commercialisés sous quatre marques fortes : Conviction, Valor, Thematic et 4Change, et bénéficiant de nos expertises de long terme en gestion active et de conviction ainsi qu'en gestion déléguée. Basés à Paris et implantés dans 9 pays en Europe, nous gérons plus de 31 milliards d'euros et regroupons près de 160 collaborateurs. Plus d'informations sur : [www.am.eu.rothschildandco.com](http://www.am.eu.rothschildandco.com)